

NOT FOR RELEASE, PUBLICATION OR DISTRIBUTION IN WHOLE OR IN PART IN OR INTO JAPAN OR ANY OTHER JURISDICTION WHERE TO DO SO WOULD CONSTITUTE A VIOLATION OF APPLICABLE LAWS

**Renonciation à la Condition de l'Offre relative à la Sortie FMS et
prolongation de la Période d'Offre**

de

l'Offre Publique d'Échange

de

Liontrust Asset Management PLC

portant sur toutes les actions nominatives en mains du public d'une valeur nominale de CHF 0.05 chacune

de

GAM Holding Ltd., Zurich, Switzerland

(Update concernant la renonciation à la Condition de l'Offre sur la Sortie FMS et la prolongation de la Période d'Offre datée du 24 juillet 2023 (l'**Update n° 2**) au Prospectus d'Offre du 13 juin 2023)

A. Contexte

Le 13 juin 2023, Liontrust Asset Management PLC, Londres, Royaume-Uni ("**Liontrust**" ou l'"**Offrante**"), a publié une offre publique d'échange (l'"**Offre**" ou l'"**Offre d'échange**") conformément aux art. 125 et suivants de la Loi fédérale sur les infrastructures des marchés financiers et la conduite du marché dans le commerce des valeurs mobilières et des produits dérivés (**LIMF**) pour toutes les actions nominatives détenues par le public de GAM Holding SA, Zurich, Suisse ("**GAM**" ou la "**Société**") d'une valeur nominale de CHF 0.05 chacune (les "**Actions GAM**", et chacune individuellement une "**Action GAM**"), conformément, et sous réserve des termes et conditions et des restrictions énoncées dans le Prospectus d'Offre de la même date (le "**Prospectus d'Offre**").

Le 13 juin 2023 également, la Commission des OPA a publié sa troisième décision (*Verfügung*) (décision 844/03 du 12 juin 2023), selon laquelle, entre autres, l'Offre d'Echange est conforme aux dispositions légales sur les offres publiques d'acquisition. D'autres décisions (*Verfügungen*) concernant certaines questions spécifiques en relation avec l'Offre d'Echange ont été rendues par la Commission des OPA le 21 avril 2023 (décision 844/01) et le 5 juin 2023 (décision 844/02).

Le 29 juin 2023, GAM a annoncé qu'elle avait conclu des accords définitifs pour vendre ses activités de services de gestion de fonds pour le compte de tiers (*third-party fund management services businesses*) au Luxembourg et en Suisse à Carne Group.

Le 29 juin 2023, Liontrust a publié un update n° 1 du Prospectus d'Offre (l'"**Update n° 1**"). Liontrust a déclaré, entre autres, que la réalisation des accords conclus entre GAM et Carne Group satisferait la condition de la Sortie FMS.

Le présent Update n° 2 fait partie intégrante du Prospectus d'Offre. A l'exception de ce qui est indiqué dans le présent document, le Prospectus d'Offre et l'Update n° 1 restent valides et inchangés, et continuent à être en vigueur et à produire leurs effets. Les termes en majuscules utilisés et non définis dans le présent document ont la signification qui leur est attribuée dans le Prospectus d'Offre ou l'Update n° 1.

B. Renonciation à la Condition de l'Offre sur la Sortie FMS

Conformément à la Section B.7.2 (*Renonciation à des Conditions de l'Offre*) du Prospectus d'Offre, l'Offrante renonce par la présente à la condition i) de son Offre (voire Section B.7.1 lettre i) (*Conditions de l'Offre – Mise en oeuvre de la Sortie FMS*) du Prospectus d'Offre).

L'Offrante continue d'être soumise aux Conditions de l'Offre a), b), c), d), e), f), g), h), j) et k) (voire Section B.7.1 (*Conditions de l'Offre*) conformément à la Section B.7.3 (*Période durant laquelle les Conditions de l'Offre sont en Vigueur et Effet et Report*) du Prospectus d'Offre).

C. Prolongation de la Période d'Offre

Conformément à la Section B.5. (*Période d'Offre*) du Prospectus d'Offre, l'Offrante prolonge par la présente la Période d'Offre qui se terminait initialement le mardi 25 juillet 2023 à 16:00 HAEC de trois (3) jours de négoce supplémentaires à la SIX Swiss Exchange, jusqu'au vendredi 28 juillet 2023 à 16:00 HAEC (la "**Période d'Offre Prolongée**").

L'Offrante se réserve le droit de prolonger une ou plusieurs fois la Période d'Offre jusqu'à un maximum de quarante (40) jours de négoce à la SIX Swiss Exchange. Une nouvelle prolongation de la Période d'Offre au-delà de quarante (40) jours de négoce à la SIX Swiss Exchange nécessiterait l'accord préalable de la Commission des OPA.

D. Modification du Calendrier Indicatif

En conséquence de la Prolongation de la Période d'Offre, le calendrier indicatif tel qu'il figure à la Section M. du Prospectus d'Offre est modifié comme suit :

24 juillet 2023	Publication de cet Update n° 2
28 juillet 2023*	Fin de la Période d'Offre Prolongée, 16:00 HAEC
31 juillet 2023*	Publication de l'avis provisoire des résultats intermédiaires de l'Offre
4 août 2023*	Publication de l'avis définitif des résultats intermédiaires de l'Offre
7 août 2023*	Début du Délai Supplémentaire d'Acceptation
18 août 2023*	Fin du Délai Supplémentaire d'Acceptation, 16:00 HAEC
21 août 2023*	Publication de l'avis provisoire des résultats finaux de l'offre

24 août 2023*	Publication de l'avis définitif des résultats finaux de l'Offre
25 août 2023*	Assemblée générale extraordinaire de GAM
Attendu au quatrième trimestre 2023 ^{*,**}	Closing of second trading line on SIX Swiss Exchange for tendered GAM Shares
Attendu au quatrième trimestre 2023 ^{*,**}	Meeting of the board of directors of Liontrust re allotment of New Liontrust Shares
Attendu au quatrième trimestre 2023 ^{*,**}	Issuance of New Liontrust Shares
Attendu au quatrième trimestre 2023 ^{*,**}	Listing of New Liontrust Shares on London Stock Exchange
Attendu au quatrième trimestre 2023 ^{*,**}	Settlement of the Exchange Offer (delivery of New Liontrust Shares and cash amount in CHF for fractions to tendering GAM shareholders)

* *L'Offrante se réserve le droit de prolonger la Période d'Offre conformément à la Section C. ci-dessus (Prolongation de la Période d'Offre) une ou plusieurs fois et/ou de différer l'Exécution conformément à la Section B.7.3 (Période pendant laquelle les Conditions de l'Offre sont en vigueur et produisent leurs Effets et Report de l'Exécution) du Prospectus d'Offre. Dans ce cas, le calendrier sera ajusté en conséquence.*

** *Sans aucun Report, l'Exécution aura lieu au plus tard dans les dix (10) jours de négoce à la SIX Swiss Exchange après la fin du Délai Supplémentaire d'Acceptation.*

*** *Pour l'Exécution concernant les Actionnaires Américains, voir ci-dessous la section sur les Restrictions de l'Offre et les Sections B.3.3. (Traitement des Actionnaires Américains), et L.5.2 (Pour les Actionnaires américains) et l'Annexe 1 (Additional Information for U.S. Shareholders) du Prospectus d'Offre.*

E. Droit applicable et For

L'Offre et tous les droits et obligations découlant de ou en relation avec l'Offre, y compris le présent Update n° 2, sont régis par le droit matériel suisse et interprétés conformément à celui-ci. Zurich 1, Suisse est le for exclusif pour tous les litiges découlant de l'Offre ou en rapport avec celle-ci, y compris le présent Update n° 2.

F. Documentation de l'Offre

Le présent Update n° 2 et toutes les autres publications de l'Offrante en rapport avec l'Offre sont publiés sur le site internet de Liontrust (<https://www.liontrust.co.uk/gam-acquisition/documents>) et sont transmis électroniquement aux principaux médias suisses, aux importantes agences d'information opérant en Suisse, aux médias électroniques importants

diffusant des informations boursières, ainsi qu'à la Commission des OPA.

Cet Update n° 2 est disponible gratuitement en allemand, français et anglais auprès de Zürcher Kantonalbank, IHKT, P.O. Box, 8010 Zurich (e-mail: prospectus@zkb.ch).

G. Restrictions de l'Offre

Général

La distribution de cet Update n° 2 et de tout autre document relatif à l'Offre et la présentation de l'Offre peuvent, dans certaines juridictions (incluant notamment, sans y être limité, le Japon) (les "**Juridictions Restreintes**"), être restreintes par la loi, être considérées comme illicites ou enfreindre de toute autre manière des lois ou réglementations en vigueur, ou exiger de la part de Liontrust ou de l'une de leurs Filiales directes ou indirectes de changer ou modifier les termes ou les conditions de l'Offre de quelque manière que ce soit, de déposer une requête supplémentaire auprès d'une autorité gouvernementale, régulatrice ou de toute autre autorité, ou d'effectuer des démarches supplémentaires en lien avec l'Offre. Par conséquent, les personnes qui obtiennent le présent Update n° 2 et tout autre document relatif à l'Offre ou entrent en possession de toute autre manière de cet Update n° 2 et de tout autre document relatif à l'Offre, sont tenues de se conformer à, et devraient s'informer au sujet de, toutes ces restrictions. Ni Liontrust ni l'agent réceptionnaire n'acceptent ou n'assument une quelconque responsabilité pour toute violation d'une telle restriction par qui que ce soit.

L'Offre n'est pas et ne sera pas faite, directement ou indirectement, dans ou vers une Juridiction Restreinte. Il n'est pas prévu d'étendre l'Offre à une des Juridictions Restreintes. Cet Update n° 2 et tout autre document relatif à l'Offre, ainsi que tout document qui y est lié, ne devraient pas être envoyés ou autrement distribués dans ou vers des Juridictions Restreintes et l'Offre ne peut pas être acceptée par de tels voies ou moyens dans ou à partir des Juridictions Restreintes. Par conséquent, des copies de cet Update n° 2 et tout autre document relatif à l'Offre ne sont pas et ne doivent pas être envoyés ou autrement distribués dans ou vers une quelconque Juridiction Restreinte ou à des personnes qui, en qualité de dépositaires, fiduciaires ou représentants détiennent des actions pour des personnes dans une quelconque Juridiction Restreinte, et les personnes qui reçoivent de tels documents (incluant les dépositaires, représentants et fiduciaires) ne doivent ni les distribuer ni les envoyer dans, vers ou depuis une quelconque Juridiction Restreinte. Toute prétendue acceptation de l'Offre résultant directement ou indirectement d'une violation de ces restrictions sera nulle. Aucune acquisition ou vente d'action n'est sollicitée de la part d'un résident ou à un résident de Juridictions, et si une acceptation est envoyée en réponse par un résident de Juridictions Restreintes, Liontrust se réserve le droit de la refuser. De tels documents relatifs à l'Offre ne doivent pas être utilisés dans le but de solliciter l'achat ou la vente d'Actions GAM ou d'Actions Liontrust par une personne résidant ou une entité incorporée dans une Juridiction Restreinte. Sauf accord contraire avec l'Offrante et dans la mesure où celle-ci l'y autorise conformément à la législation et à la réglementation applicable, chaque personne qui remet un formulaire d'acceptation dans le cadre de l'Offre sera tenue d'attester que: (i) cette personne n'a pas reçu l'Offre, le document de l'offre, le formulaire d'acceptation ou tout autre document relatif à l'Offre dans une Juridiction Restreinte, ni posté, transmis ou autrement distribué un tel document dans ou vers une Juridiction Restreinte; (ii) cette personne n'a pas utilisé, directement ou indirectement, les services postaux, ou tout moyen ou instrument commercial, ou les infrastructures d'une bourse nationale d'une Juridiction Restreinte en rapport avec l'Offre; (iii) cette personne n'est pas et n'était pas située dans une Juridiction Restreinte au moment où elle a accepté les termes de l'Offre ou au moment où elle a retourné le formulaire d'acceptation; et (iv) si cette personne agit à titre fiduciaire, comme agent ou à un autre titre

d'intermédiaire, soit (a) cette personne est autorisée à prendre de manière totalement discrétionnaire toutes les décisions de placement en rapport avec les titres visés par le formulaire d'acceptation ou (b) la personne pour laquelle cette personne agit était située en-dehors des Juridictions Restreintes au moment où elle a donné l'instruction à cette personne d'accepter l'Offre.

Sous réserve des lois et réglementations boursières applicables, l'Offrante a l'intention de proposer un arrangement "*vendor placement*" en ce qui concerne l'Offre pour les détenteurs d'Actions GAM aux États-Unis d'Amérique (chacun un "**Actionnaire Américain**" et ensemble les "**Actionnaires Américains**") où, à la seule discrétion de Liontrust et du Vendor Placement Agent, une offre de titres à cette personne nécessiterait le dépôt d'une déclaration d'enregistrement auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis d'Amérique ("**SEC**") ou d'un autre organisme de régulation pertinent. En conséquence, l'Offrante se réserve le droit de structurer l'Offre de manière que chacun de ces détenteurs reçoive le produit net en espèces (après déduction des taxes applicables, des frais, des coûts et des dépenses, y compris les commissions de change et de négociation) de la vente des Actions GAM qu'ils auraient autrement le droit de recevoir dans le cadre de l'Offre (un tel arrangement, le "**Vendor Placement**"), à moins que ce détenteur ne fasse les déclarations, garanties et confirmations que Liontrust et le Vendor Placement Agent peuvent exiger, et que Liontrust et le Vendor Placement Agent, à leur seule discrétion, déterminent que ce détenteur peut recevoir les actions Liontrust sans avoir à déposer une déclaration d'enregistrement auprès de la SEC ou d'un autre organisme de régulation compétent. Toute vente d'actions Liontrust dans le cadre du Vendor Placement aurait lieu en dehors des États-Unis d'Amérique et de toute Juridiction Restreinte selon un processus de vente centralisé aux prix du marché en vigueur dans les plus brefs délais après l'Exécution et serait sujet aux commissions et frais applicables. Les Actionnaires Américains peuvent être autorisés à recevoir des Actions Liontrust dans le cadre de l'Offre (au lieu des liquidités résultant du Vendor Placement) s'ils établissent leur éligibilité en remplissant un questionnaire d'éligibilité joint au formulaire d'acceptation et en renvoyant tout document justificatif requis à l'agent réceptionnaire. Pour de plus amples informations, voir ci-dessous "*Offer Restrictions – United States of America*" et l'Annexe 1 (*Additional information for U.S. Shareholders*) du Prospectus d'Offre.

United States of America

GAM's U.S. Shareholders are advised that the GAM Shares are not listed on a U.S. securities exchange and that GAM is not subject to the periodic reporting requirements of the U.S. Securities Exchange Act of 1934, as amended (the "**Exchange Act**"), and is not required to, and does not, file any reports with the SEC thereunder.

The Offer is made for the issued and outstanding shares of GAM, which is domiciled in Switzerland, and is subject to Swiss disclosure and procedural requirements. The Offer is made in the United States of America pursuant to Section 14(e) and Regulation 14E under the Exchange Act, subject to the exemption provided under Rule 14d-1(d) for "Tier II" tender offers under the Exchange Act, and otherwise in accordance with the disclosure and procedural requirements of Swiss law, including with respect to the Offer timetable, settlement procedures, withdrawal, waiver of conditions and timing of payments, which may be different from those applicable under U.S. domestic tender offer procedures and law, and certain rules applicable to tender offers made into the United States of America, including rules promulgated under Section 14(d) of the Exchange Act, do not apply. In particular, the financial information included in this announcement has been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards, which may not be comparable to the financial statements or financial information of U.S. companies or companies whose financial statements are prepared in accordance with

generally accepted accounting principles in the United States of America. The Offer is made to GAM's shareholders resident in the United States of America on the same terms and conditions as those made to all other shareholders of GAM to whom an offer is made. Any informational documents, including this announcement, are being disseminated to GAM's U.S. Shareholders on a basis comparable to the method that such documents are provided to GAM's other shareholders.

Neither the SEC nor any U.S. state securities commission has approved or disapproved the Offer, passed upon the merits or fairness of the Offer, or passed any comment upon the adequacy, accuracy or completeness of the disclosure in relation to the Offer. Any representation to the contrary is a criminal offence in the United States of America.

To the extent permissible under applicable law or regulations and in accordance with Rule 14e-5(b) under the Exchange Act, the Offeror and its affiliates or its brokers and its brokers' affiliates (acting as agents for the Offeror or its affiliates, as applicable) may from time to time and during the pendency of the Offer, and other than pursuant to the Offer, directly or indirectly purchase or arrange to purchase GAM Shares or any securities that are convertible into, exchangeable for or exercisable for GAM Shares. These purchases may occur either in the open market at prevailing prices or in private transactions at negotiated prices. To the extent information about such purchases or arrangements to purchase is made public in Switzerland, such information will be disclosed by means of a press release or other means reasonably calculated to inform U.S. Shareholders of GAM of such information. In addition, the financial advisers to the Offeror may also engage in ordinary course trading activities in securities of GAM, which may include purchases or arrangements to purchase such securities. Any information about such purchases will be made public in Switzerland to the extent, and in the manner required, by Swiss law.

To the extent the Offer is subject to U.S. securities laws, those laws only apply to U.S. Shareholders and will not give rise to claims on the part of any other person. It may be difficult for GAM's shareholders to enforce their rights and any claims they may have arising under the U.S. federal securities laws, since Liontrust and GAM are located in non-U.S. jurisdictions and some or all of their respective officers and directors may be residents of non-U.S. jurisdictions. GAM shareholders may not be able to sue the Offeror or GAM or their respective officers or directors in a non-U.S. court for violations of the U.S. federal securities laws. It may be difficult to compel the Offeror and GAM and their respective affiliates to subject themselves to a U.S. court's judgment. Judgments of U.S. courts are generally not enforceable in either Switzerland or England and Wales. In addition, original actions, or actions for the enforcement of judgments of US courts, based on the civil liability provisions of the US federal securities laws, may not be enforceable in Switzerland or England and Wales.

The Liontrust Shares to be offered in exchange for GAM Shares pursuant to the Offer have not been and will not be registered under the U.S. Securities Act of 1933, as amended ("**U.S. Securities Act**"), nor under any laws of any state or other jurisdiction of the United States of America, and may not be offered, sold, resold or delivered, directly or indirectly, in or into the United States of America, except pursuant to an exemption from the registration requirements of the U.S. Securities Act and applicable state securities laws. This Update n° 2 does not constitute an offer to sell or the solicitation of an offer to buy any securities in the United States of America. Liontrust will not register or make a public offer of its securities, or otherwise conduct the Offer, in the United States of America.

The securities referred to herein have not been and are not presently expected to be listed on any US securities exchange or quoted on any inter-dealer quotation system in the United

States of America. None of GAM or Liontrust presently intends to take any action to facilitate a market in such securities in the United States of America.

The Liontrust Shares will only be made available in the United States of America to qualified institutional buyers (as defined in Rule 144A under the U.S. Securities Act) in transactions that are exempt from the registration requirement of the U.S. Securities Act. U.S. Shareholders may be permitted to receive Liontrust Shares in the Offer upon establishing their eligibility by completing an eligibility questionnaire attached to the form of acceptance and returning any required supporting documentation to the receiving agent. For further information, see Annex 1 (*Additional Information for U.S. Shareholders*) of the Offer Prospectus.

The Liontrust Shares issued to qualified institutional buyers in the United States in connection with the Offer and Liontrust Shares issued to shareholders of GAM that are "affiliate" of GAM will be "restricted securities" within the meaning of Rule 144(a)(3) under the U.S. Securities Act. All Liontrust Shares issued in connection with the Offer may only be resold pursuant to an available exemption from, or in a transaction not subject to, registration under the U.S. Securities Act.

Participating in the Offer may be a taxable transaction for US federal income tax purposes and under applicable US state and local, as well as foreign and other tax laws. Each U.S. Shareholder is urged to consult its independent professional adviser immediately regarding the tax consequences of accepting the Offer. For further information, see Annex 2 (*Tax Consideration for U.S. Shareholders*) of the Offer Prospectus.

Neither the SEC, nor any U.S. state securities commission, has approved or disapproved of the securities to be offered in exchange for GAM Shares pursuant to the Offer or any related transaction or determined if the information contained herein or in any offering circular to be prepared in connection with the Offer is accurate or complete. Any representation to the contrary is a criminal offense in the United States of America.

As used herein, "United States of America", "United States", "U.S." or "US" means the United States of America, its territories and possessions (including Puerto Rico, the U.S. Virgin Islands, Guam, American Samoa, Wake Island and the Northern Mariana Islands), any state of the United States of America and the District of Columbia.

United Kingdom

The Offer is only being made within the United Kingdom pursuant to an exemption under Regulation (EU) 2017/1129 as it forms part of domestic law by virtue of the European Union (Withdrawal) Act 2018 (as amended and together with any applicable adopting or amending measures in the United Kingdom, the "**UK Prospectus Regulation**") from the requirement to publish a prospectus that has been approved by the UK Financial Conduct Authority (the "**FCA**") and published in accordance with the UK Prospectus Regulation.

European Economic Area

The Offer is only being made within the European Economic Area ("**EEA**") pursuant to an exemption under Regulation (EU) 2017/1129 (as amended and together with any applicable adopting or amending measures in any relevant member state of the EEA, the "**Prospectus Regulation**"), from the requirement to publish a prospectus that has been approved by the competent authority in that relevant member state and published in accordance with the Prospectus Regulation or, where appropriate, approved in another relevant member state and

notified to the competent authority in that relevant member state, all in accordance with the Prospectus Regulation.

Japan and other Restricted Jurisdictions

The Offer is not addressed nor being made, directly or indirectly, in or into Japan or any other Restricted Jurisdiction or to shareholders of GAM whose place of residence, seat or habitual abode is in Japan or any other Restricted Jurisdiction and such shareholders may not accept the Offer. Accordingly, the Offer is not capable of acceptance in or from Japan or any other Restricted Jurisdiction.

	Numéro de valeur	ISIN	Symbole de valeur
Actions nominatives GAM non présentées (première ligne de négoce)	10265962	CH0102659627	GAM
Actions nominatives GAM présentées (deuxième ligne de négoce)	127626946	CH1276269466	GAME2
Actions nominatives GAM présentées (troisième ligne, pas de négoce)	127626948	CH1276269482	n/a
Actions nominatives GAM	0738840	GB0007388407	LIO

Sole UK Sponsor et Lead Broker: Singer Capital Markets Advisory LLP

Conseiller Financier: Alantra Corporate Finance LLP

Joint Broker et Vendor Placement Agent: Panmure Gordon (UK) Limited

Offer Manager: Zürcher Kantonalbank